IndemniData

Votre droit à l'indemnisation

Checklist — 48 heures après une fuite de données

Les actions essentielles à entreprendre immédiatement

&¡ Dans les premières heures — Sécuriser

- & Modifier immédiatement vos mots de passe sur le service concerné
- & Modifier vos mots de passe sur tous les services utilisant le même mot de passe
- & Activer l'authentification à deux facteurs (2FA) si ce n'est pas encore fait
- & Vérifier les sessions actives sur vos comptes et déconnecter les appareils inconnus
- & Alerter votre banque si des données financières sont impliquées (IBAN, CB)

Ø=ÜË Dans les 24 heures — Documenter

- & Prendre des captures d'écran de la notification ou annonce officielle
- & Conserver l'email ou courrier de notification de l'organisme
- & Noter la date et l'heure à laquelle vous avez été informé(e)
- & Identifier précisément les données exposées (email, mot de passe, IBAN, NIR…)
- & Rechercher la violation sur indemnidata.io pour savoir si elle est référencée

Ø=ÜÁ Avant 48 heures — Constituer votre dossier

- & Envoyer une demande d'accès à l'organisme (art. 15 RGPD) — utiliser le modèle IndemniData
- & Conserver la preuve d'envoi (email avec accusé de lecture, recommandé…)
- & Signaler la violation sur indemnidata.io pour rejoindre l'action collective
- & Conserver tout justificatif de préjudice (SMS de phishing, tentatives de connexion…)
- & Déposer une plainte préventive auprès de votre banque si données bancaires exposées

Ø=Ü¡ Conseil IndemniData : Chaque preuve conservée renforce votre dossier. Plus votre dossier est documenté tôt, plus vos chances d'indemnisation sont élevées.